



Elaboration du PRSE 4 Nouvelle-Aquitaine

GT1 - Réduire les expositions de la population
à des polluants chimiques,
physiques ou biologiques

15 septembre 2023 - Angoulême

Objectifs du GT 1 – « Réduire les expositions de la population à des polluants chimiques, physiques ou biologiques »

Construire collectivement, en associant largement les acteurs locaux, les objectifs et les pistes d'actions du futur PRSE4 sur les sujets suivants (dans une continuité avec certaines actions du PRSE 3) :

- **Les produits phyto-sanitaires et les biocides**

=> en lien notamment avec l'action 1 « Contribuer à l'amélioration des connaissances sur les pesticides et leur diffusion » et 2 « Mettre en place une stratégie de réduction des expositions aux pesticides » du PRSE 3

- **Les perturbateurs endocriniens et les risques « émergents »**

=> en lien notamment avec l'action 6 « Faire progresser les connaissances sur les risques émergents : perturbateurs endocriniens et nanomatériaux » et 7 « Accompagner l'évolution des comportements et des pratiques en matière de réduction des expositions aux ondes électromagnétiques » du PRSE 3

- **La qualité de l'air intérieur et la qualité sanitaire des bâtiments**

=> en lien notamment avec l'action 10 « Agir avec une approche globale et intégrée pour l'amélioration de l'air intérieur dans l'habitat » et 15 « Sensibiliser les élus et les personnels des établissements accueillant de jeunes enfants » du PRSE 3

et apporter de l'information sur la stratégie régionale « 1000 jours – petite enfance »

Déroulement de la journée

Matin (10h-12h30) :

- Présentation du **cadre national** et des principes du PRSE4 Nouvelle-Aquitaine
- **Éléments d'enjeux** en lien avec les sujets du GT 1
- Présentation des **principes méthodologiques** de formulation des objectifs et actions, des résultats de l'évaluation du PRSE3, et de l'avis du CESER
- Déambulation sur les sujets pour proposer de **premiers éléments de réflexion**

Déjeuner (12h30-14h)

Après-midi (14h-16h):

- **Forum ouvert** sur l'ensemble des sujets du GT (avec espace libre de contributions complémentaires)
- Conclusion de la journée et perspectives



1

Éléments d'enjeux





Erwan AUTES-TREAND

ARS Nouvelle-Aquitaine (DPSA/DDASP/PV)

1000 premiers jours et petite enfance





1000 premiers jours et santé environnementale

Elaboration du PRSE 4 -15 septembre 2023 - Angoulême

GT1 - Réduire les expositions de la population à des polluants chimiques, physiques ou biologiques

Les 1000 premiers jours

Depuis près de 2 ans, la France s'est engagée dans la structuration d'une nouvelle action publique autour des 1000 premiers jours de l'enfant. Elle met l'accent sur l'importance de cette période pour le jeune enfant et l'adulte qu'il deviendra mais insiste également sur son importance pour l'ensemble de la société. Il s'agit en effet de créer les conditions favorables au développement physique, psychique, cognitif et émotionnel de l'enfant, avec l'ambition d'incarner une démarche de prévention précoce généraliste et de lutte contre les inégalités de destin.

Initiée par un ensemble de mesures au niveau national depuis 2020, la politique des 1000 premiers jours s'est largement diffusée à travers la mobilisation des territoires et des différents acteurs impliqués au quotidien dans la vie des enfants, des parents et des futurs parents, et l'environnement dans lequel ils s'inscrivent.

Le Gouvernement souhaite maintenir une forte mobilisation sur cette politique, à tous les échelons, en favorisant aussi bien les synergies développées entre différentes institutions nationales que celles créées au niveau territorial.

Les 1000 premiers jours: Une nouvelle feuille de route pluriannuelle pour 2024-2027 en préparation

La nouvelle feuille de route tiendra compte des évolutions issues des conseils nationaux de la refondation (CNR) Santé et Petite enfance et des Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant. Elle s'inscrira aussi dans la future stratégie nationale de santé et ses déclinaisons thématiques. Cette feuille de route s'articulera avec les chantiers du comité interministériel de l'enfance, la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance dans sa version rénovée à partir de 2024, le nouveau Pacte des solidarités, la mise en œuvre du service public de petite enfance, les conclusions de la Conférence nationale du handicap ainsi que le Plan à venir « toutes et tous égaux 2027 ».

Dans les territoires, les différents exercices de planification et de concertation prévus en 2023 permettront d'inscrire la démarche des 1000 premiers jours de l'enfant dans une approche pluriannuelle. Ce sera le cas au niveau régional, par exemple, dans le cadre du renouvellement des nouveaux projets régionaux de santé, des programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), **de santé environnementale (PRSE4)** et de leurs feuilles de routes respectives.

Les 1000 premiers jours: fenêtre de vulnérabilité mais aussi d'opportunité

Le rapport de la commission des 1000 jours, présidée par le Dr Cyrulnik, indique ainsi que « l'adulte est l'héritier de l'enfant qu'il a été. L'environnement précoce est influencé par la qualité de l'environnement dans lequel baignent les parents et leur mode de vie, par les variations nutritionnelles, par défaut ou par excès, par l'exposition aux substances toxiques subies, ou consommées, qui sont tous des facteurs susceptibles de laisser des empreintes durables acquises par les deux parents avant même la conception, et qui pourront, dans certains cas, être transmises à l'enfant, ainsi qu'à la propre descendance de celui-ci ».

Cette « programmation précoce et durable des principales fonctions biologiques sous l'effet de l'environnement, probablement plus encore que sous l'effet du génome, est à l'origine du concept de l'origine précoce de la santé et des principales maladies (DOHaD) chroniques : obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires et respiratoires, troubles neuro-psychiques ... »

C'est donc une pour agir, également un moyen de lutter contre les inégalités de santé qui démarrent dès la vie fœtale.

Les 1000 premiers jours: fenêtre de vulnérabilité mais aussi d'opportunité

L'ARS Nouvelle-Aquitaine développe depuis 2014 une stratégie régionale visant à réduire les expositions aux perturbateurs endocriniens chez les femmes enceintes et les jeunes enfants. Un seul objectif : adopter les bons gestes à la maison et dans tous les lieux d'accueil de ces publics (maternités et crèches notamment) : aérer, choisir des produits labellisés, élaborer et diffuser des outils pour accompagner tous les publics et adapter les clauses des marchés publics pour aller vers des achats responsables et durables.

Depuis 2021, la politique nationale des 1000 premiers jours est donc venue conforter et élargir le périmètre d'action de l'ARS en investissant le soutien à la parentalité lors de moments clés clairement identifiés : l'entretien prénatal précoce, le séjour à la maternité, le retour à domicile et les premiers mois de l'enfant avec à chaque étape une attention particulière pour les plus vulnérables.

Actions de santé environnementale 1000 jours en NA

Accompagnement des établissements de santé et des collectivités, pour mettre en place des actions de prévention :

- accompagnement des maternités vers des changements de pratiques,
- élaboration et diffusion de guides de recommandations de bonnes pratiques dans les crèches et accompagner des collectivités territoriales “référentes” (démarche SAFE-Li ®), accompagnement des acheteurs publics sur les achats responsables et durables (élaboration de Clausiers types en lien avec le PRSE) en partenariat avec 3AR et le groupement de coopération sanitaire “Achats” Nouvelle-Aquitaine,
- élaboration du label néo-aquitain “prévenir pour bien grandir” pour les maternités et centres périnataux de proximité autour de 7 thématiques de prévention

• **Financement des opérateurs : pour mener des actions de sensibilisation** (conférences, kits, spectacles, webinaires) à destination des soignants des maternités afin qu'ils sensibilisent les parents pour l'adoption de bons gestes à la maison, des Sages-Femmes et des Assistantes Maternelles (Kits), des pharmaciens d'officine, **pour élaborer et diffuser une pièce de théâtre/débat** : “les parents thèses” pour sensibiliser les publics (1 spectacle/an/département depuis 2018)

Actions de santé environnementale 1000 jours en NA

<https://www.recocreches.fr/>



RÉDUIRE LES EXPOSITIONS CHIMIQUES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT
DES JEUNES ENFANTS

UN PROJET FINANCÉ PAR
L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
NOUVELLE-AQUITAINE



ACCUEIL RECOCRÈCHES ? OPÉRATEURS EXPERTS BOÎTE À OUTILS MÉDIATHÈQUE ACTUALITÉS CONTACT



Actions de santé environnementale 1000 jours en NA



Résultats

- **Nombreux outils créés et disponibles** sur le [site internet de l'ARS](#),
- Des initiatives innovantes portées par de nombreux professionnels les établissements de santé (les 43 maternités) et plus de 15 collectivités engagées et référentes,
- **4 maternités labellisées** « Prévenir pour bien grandir » en juillet 2021 : Libourne, Villeneuve sur Lot, Langon, Arcachon et 2 autres en cours : Bayonne et Brive (juin 2022)
- En 2020 et 2021, **9 Conseils départementaux** ont contractualisé avec l'État et l'ARS pour soutenir les actions de prévention et de protection de l'enfance – **3 613 837 € mobilisés** (2020/2021),
- En 2021 Appel à Projet régional 1000 premiers jours : **16 projets retenus valorisant les initiatives de maternités**, d'associations diverses et de collectivités sur notamment les thématiques de soutien à la parentalité et de santé environnement.

- **215 animateurs** d'ateliers Santé environnement formés
- **100 % des maternités** formées
- **10 départements**/12 impliquées dans la démarche SAFE-Li

Source : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/bilan-2018-2022-du-projet-regional-de-sante-prs-nouvelle-aquitaine>

Résultats : enquête santé & env. intérieur ORS 2022



enquête
Santé &
ENVIRONNEMENT
intérieur

2022

Synthèse des résultats

L'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine, à la demande de l'Agence régionale de la santé (ARS), a conduit durant le mois de mars 2022 la 2^e enquête « Santé & environnement intérieur » auprès des femmes éligibles* hospitalisées pour un accouchement dans une maternité de Nouvelle-Aquitaine.



Source : https://www.ors-na.org/wp-content/uploads/2023/02/152.Maternit%C3%A9_Synth_2022.pdf

Résultats : enquête santé & env. intérieur ORS 2022

Principaux enseignements

Une *amélioration des pratiques dans le change et l'alimentation* des nourrissons mais des points de vigilances identifiés (utilisation des lingettes)

Une *amélioration de l'identification des labels écologiques* et une importance grandissante de ce critère dans l'achat des produits d'entretien

Un niveau de *connaissance sur les risques pour la santé des produits d'intérieur* (meubles, sols, peinture, produits d'ambiance...) qui n'a pas évolué

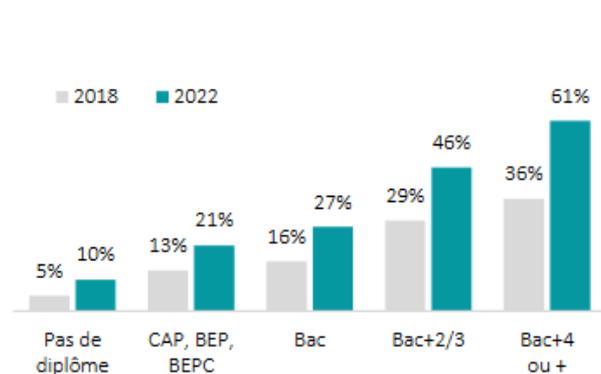
Une *place grandissante d'internet et des réseaux sociaux* dans les sources d'information

Des *inégalités sociales très marquées* aussi bien dans les connaissances des sources de pollution intérieure que des comportements adoptés

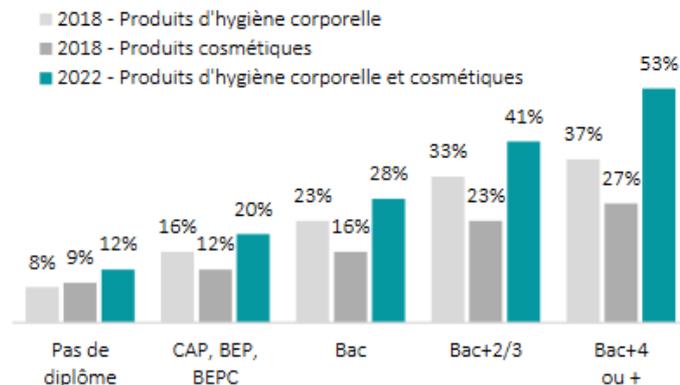
Résultats : enquête santé & env. intérieur ORS 2022

La présence d'un label écologique comme 1^{er} critère d'achat *prend de l'importance*, davantage encore chez les plus diplômées : les inégalités s'accroissent

Dans l'achat des **produits ménagers**



Dans l'achat des **produits d'hygiène et cosmétiques**



Perspectives 1000 jours

- Révision du PRS en introduisant un volet 1000 jours, conservant un fort axe de prévention en santé environnementale.

Extrait du projet de SRS, p.19



- Phase de consultation en cours (jusqu'au 29 septembre) : il est possible de contribuer !

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/consultation-reglementaire-prs-2018-2028-revise>

Les objectifs opérationnels qui en découlent visent à outiller les acteurs professionnels de la petite enfance et les familles dans une logique d'intervention précoce et de lutte contre les inégalités de santé sont les suivants :

- animer le comité régional des 1 000 jours permettant de fédérer/décloisonner les acteurs et prendre appui au niveau territorial sur les nouveaux comités départementaux de services aux familles ;
- poursuivre la sensibilisation des professionnels de santé, notamment les maternités, services de néonatalogie et pédiatrie, en incitant à leur labellisation « Prévenir pour bien grandir » ;
- développer les programmes d'interventions probantes notamment (PANJO, 5 AQUIT-N) en direction des publics les plus vulnérables, des actions expérimentales (BASE, COCON) ainsi que des actions sur la prévention des mésusages des écrans ;
- poursuivre les dynamiques engagées dans le cadre de la contractualisation Préfet/ARS/Département dans le domaine de la prévention et la protection de l'enfance, en renforçant les projets développés par les services de Protection maternelle et infantile (PMI) ;
- généraliser l'entretien prénatal précoce (EPP) et mettre en place l'entretien post-natal précoce, en lien notamment avec les communautés professionnelles de territoires (CPTS) et les services de la PMI, et promouvoir les visites médicales obligatoires de l'enfant ;
- soutenir le déploiement de filières de psychiatrie périnatale dans tous les départements ainsi que le réseau régional des nouveaux nés vulnérables à l'échelle régionale porté par le réseau périnatalité Nouvelle-Aquitaine (RPNA) ;
- renforcer la réalisation des dépistages néonataux obligatoires ;
- organiser avec l'appui du réseau régional de périnatalité un suivi des nouveau-nés identifiés comme vulnérables sur l'ensemble de la région (projet COCON). Le dépistage des vulnérabilités liées à la grossesse fait partie intégrante de l'accompagnement des projets de naissance. Celles-ci sont diverses et peuvent être liées aux grossesses antérieures, au contexte obstétrical de la grossesse actuelle, aux difficultés sociales, à la sphère familiale (dont conjugale), aux pathologies médicales, aux difficultés psychiques passées ou actuelles, aux passé ou vécu traumatiques, etc. ;
- poursuivre le déploiement du repérage et l'intervention précoce sur les troubles du neuro-développement (TND) à partir des plateformes de coordination et d'orientation (PCO) TND en collaboration avec le projet COCON ;
- soutenir les dispositifs d'appui à la parentalité des personnes en situation de handicap (type SAPPH) ;
- poursuivre les actions de prévention et promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance, en l'élargissant à la période de l'adolescence, notamment en lien avec les phénomènes de puberté précoce, et en renforçant les actions de prévention ciblant les familles vulnérables ;



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention.

Les déterminants géographiques et environnementaux

L'exposition aux pesticides

Quantité totale vendue de substances phytosanitaires, 2019 (tonnes)

Source : BNVD 2020_SIE



1 = 887,00

* <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/etat-des-lieux-de-la-sante-et-de-lenvironnement-en-nouvelle-aquitaine>

Mesures du PRSE3 :

1.1 (ARS) : Caractériser les expositions et les impacts sur la santé des populations

⇒ Renfort du dispositif Phytosignal : étude pilote Pestiriv, information aux maires, consultations CAPTV

1.2 (DREAL) : Déployer la surveillance des pesticides dans l'air dans toute la région Nouvelle-Aquitaine

⇒ En s'inscrivant dans le cadre défini par l'ANSES, réalisation chaque année des mesures de concentrations de pesticides dans l'air sur 5 sites de la région ; mise à disposition des résultats de ces campagnes

2.1 (DREAL) : Recenser les initiatives locales en matière de réduction des expositions de la population aux pesticides agricoles

⇒ Base de données (matrice) info / réduction

2.2 (DREAL) : Accompagner les initiatives locales visant à la réduction des expositions de la population aux pesticides agricoles

⇒ Appel à projets en 2019, plusieurs collectivités accompagnées ponctuellement, webinaire REPPAIR

Les déterminants géographiques et environnementaux

L'habitat

- Conséquences sanitaires de la mauvaise qualité thermique des logements : maladies respiratoires et cardio-vasculaires

⇒ Températures basses favorisant l'humidité et les moisissures

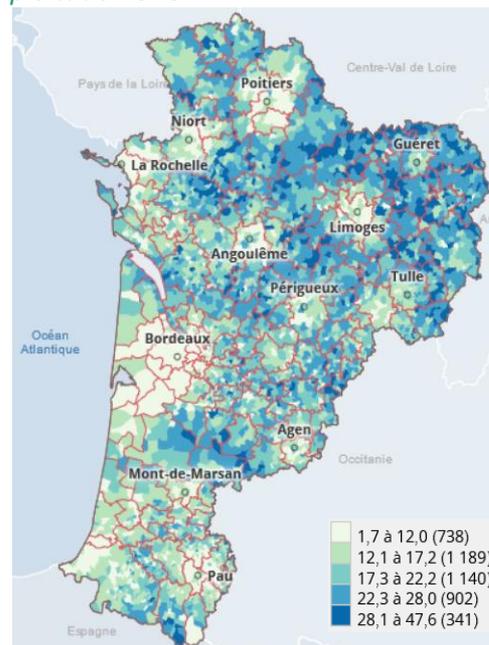
⇒ Vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et difficilement supportables dans ces logements mal isolés

- Communes rurales plus impactées par cette précarité énergétique

⇒ 16% en moyenne sur la Nouvelle-Aquitaine

Part de ménages en situation de précarité énergétique logement en 2018 (en %)

Source : ONPE, exploitation ORS NA



Définition:

Part des ménages sous le 3^{ème} décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement (chauffage, eau chaude, électricité) sont supérieures à 8% des revenus totaux (Source: ONPE, 2018).

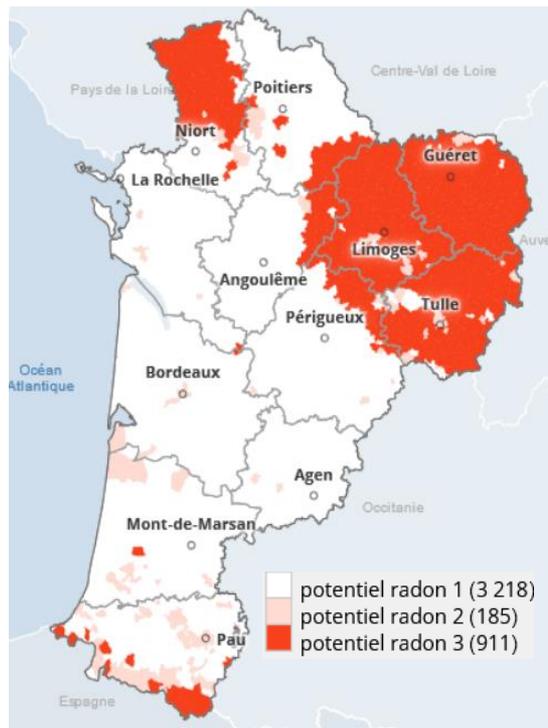
En France, la valeur médiane du taux d'effort énergétique s'élève à 4% des revenus (dépenses liées au chauffage et à la consommation d'eau chaude).

Les déterminants géographiques et environnementaux

Le radon

Potentiel radon des communes de Nouvelle-Aquitaine

Source : IRSN 2018, Exploitation ORS NA



- Gaz radioactif naturel inodore incolore qui se concentre dans les bâtiments (logements, ERP...)
- Sa concentration varie selon de nombreux paramètres (caractéristiques architecturales, ventilation, sous-sol, les habitudes des occupants...)
- Pénétration du radon dans le corps humain par inhalation
 - ⇒ 2ème cause de décès par cancer du poumon en France avec environ 3 000 décès imputables chaque année.
- En Nouvelle-Aquitaine, les communes les plus concernées :
 - ⇒ Départements de l'ex-région Limousin et environs (16, 24, 86), Deux-Sèvres et Pyrénées

Exemples de mesures PRSE3 :

- 10.1 (DREAL) : Organiser une gouvernance régionale du risque radon
 - ⇒ Groupe de pilotage créé
- 10.3 (DREAL) : Mettre en place des chantiers-modèles
 - ⇒ Chantiers mis en place
- 10.4 (DREAL) : Former au risque radon les professionnels du bâtiment en activité
 - ⇒ Formations jusqu'en 2020

Les déterminants géographiques et environnementaux

La qualité de l'air extérieur

Définition du « pic de pollution de l'air » : lorsque est dépassé, ou risque d'être dépassé, le seuil défini par la réglementation nationale pour quatre polluants atmosphériques : particules de taille inférieure à 10 micromètres (PM10), ozone (O3), dioxyde d'azote (NO2) et dioxyde de soufre (SO2).

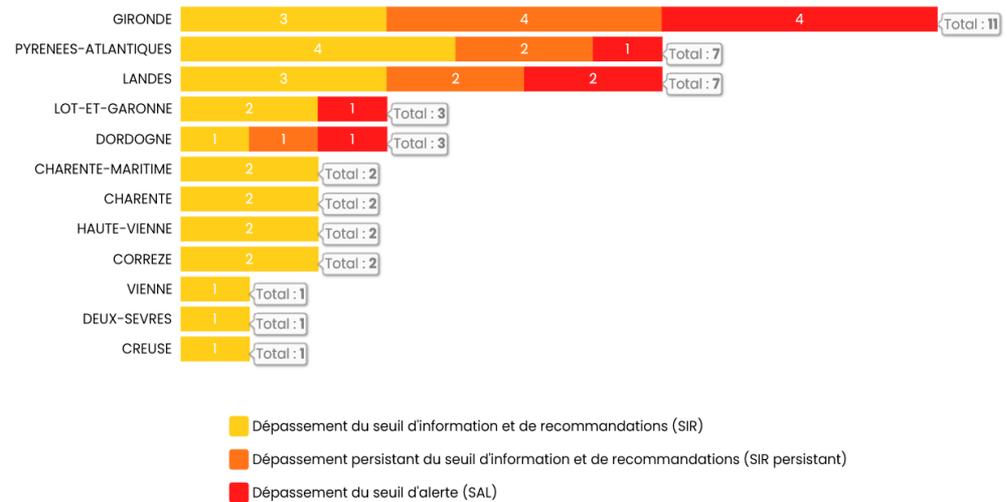
Raisons des pics de pollution :

- la présence d'émissions polluantes : rejets de particules et d'oxydes d'azote liés au chauffage, aux transports, aux épandages aériens, ...
- la formation de polluants secondaires : particules fines au printemps et ozone en été,
- des conditions météorologiques favorisant l'accumulation des polluants (vents faibles...).

Les pics de pollution peuvent avoir des conséquences sur la santé notamment pour les personnes les plus fragiles. **Néanmoins, l'exposition à la pollution de l'air sur le long terme est plus dangereuse pour la santé**

Nombre d'épisodes de pollution par département en 2022

Source : ATMO NA





4

Principes méthodologiques pour l'élaboration du PRSE4



Deux niveaux d'objectifs sont à distinguer :

- Les objectifs stratégiques (appelés aussi axes stratégiques ou orientations stratégiques) portent sur des déterminants de santé :

L'environnement physique (par exemple : réduction des influences chimiques et physiques nocives, maintien ou amélioration des ressources naturelles, produits/services favorables à la santé...)

L'environnement social (exemple : le climat social, le soutien social, les liens sociaux, la mobilisation sociale, l'intégration sociale...)

Les comportements favorables à la santé

↳ Ils visent le moyen terme.

Les objectifs spécifiques

- Ils visent le moyen terme. Ils vont servir de base à l'évaluation de résultats du projet.
- Ils portent sur les facteurs d'influence :

L'implantation des ressources : Les actions devront-elles viser à améliorer la visibilité de l'offre ? Sa lisibilité ? Son accessibilité ? Renforcer les compétences des professionnels ? ...

Les stratégies politiques : Les actions devront-elles viser à améliorer la concertation ? La collaboration ? La coopération ? Les partenariats ? La coordination ? ...

Le potentiel social : Les actions devront-elles permettre de renforcer la mobilisation sociale ? Le pouvoir d'agir de la population ? Les solidarités ?...

Les compétences individuelles : Les actions devront-elles permettre d'agir sur le renforcement des connaissances du public cible ? Leurs compétences ? Leurs représentations du sujet ? Leur estime de soi ? Leurs compétences psychosociales ? Si oui, la(les)quelle(s) ?

Les résultats de l'évaluation du PRSE3 en lien avec le GT1

Sur les pesticides :

- Les actions menées ont contribué à l'amélioration des connaissances sur les pesticides, et la prise de conscience de la nécessité d'agir collectivement
- L'organisation de réunions de médiation locales a permis de répondre au besoin d'information, de concertation et de dialogue des acteurs locaux en lien avec l'activité agricole (habitants, collectivités, professionnels agricoles et viticoles, associations)
- La réduction des expositions reste à investir davantage

Sur les perturbateurs endocriniens et les risques émergents :

- La protection des femmes enceintes, des jeunes enfants et des jeunes vis-à-vis des polluants du quotidien a été un sujet clé du PRSE3 avec des actions variées (sensibilisation, formation, appui à l'évolution des pratiques d'achat, chambre pédagogique ...) ciblant une grande variété d'acteurs : professionnels de la périnatalité, professionnels de la petite enfance, gestionnaires d'établissement, professionnels du bâtiment, acheteurs publics... Ces actions se poursuivent dans le cadre de la politique des 1000 jours de l'ARS, le PRSE peut travailler le sujet des PE sous un autre angle
- Les actions sur les risques émergents (ondes, nano-matériaux ...) restent à réinvestir

Sur la qualité de l'air intérieur :

- L'approche « globale et intégrée » recherchée a donné lieu à des actions sur le radon, les biocides ; le PRSE4 devra permettre d'avancer sur la qualité de l'air intérieur dans les ERP, la qualité sanitaire des bâtiments et les pratiques d'utilisation des logements

L'avis du CESER en lien avec le GT1

=> Penser la santé-environnement dans toutes les politiques publiques et réorienter l'ensemble des secteurs

=> Mettre en avant les spécificités de la région Nouvelle-Aquitaine et veiller à territorialiser les politiques

Sur les pesticides et les biocides

Les substances phytosanitaires peuvent se retrouver dans l'air, les eaux, les sols et dans certains aliments consommés. Elles génèrent aussi des problèmes de santé parfois aigus, tant chez les travailleurs agricoles que pour les populations :

- Favoriser une meilleure prise de conscience sur les risques associés aux produits de traitement des cultures
- Favoriser une meilleure information du public, des professionnels et des élus
- Programmer une extension du réseau de surveillance de la pollution atmosphérique due aux pesticides et doter le réseau d'instruments de mesures de qualité de l'air en cas d'épisodes extrêmes
- Contribuer à la mobilisation d'équipes de recherche dans le domaine en lien avec les caisses de Mutualité Sociale Agricole
- Favoriser la construction d'un nouveau modèle agricole, fondé sur l'agroécologie

L'avis du CESER en lien avec le GT1

Sur les perturbateurs endocriniens et les risques émergents

Il importe de réduire les émissions de polluants et les risques de contaminations chimiques pour les travailleurs et les populations

- Mener des actions de sensibilisation
- Intégrer cet objectif dans les dispositifs d'accompagnement des entreprises (ex: Usine du futur)
- Intégrer ce sujet dans les programmes de recherche-développement soutenus par le Conseil régional (cf: effet cocktail des contaminants chimiques et des nanomatériaux)
- Développer le recours aux matériaux et substances biosourcés en matière de recherche-développement et d'action économique

Sur la qualité de l'air intérieur

- S'assurer que la QAI est prise en compte pour la construction de bâtiments comme pour leur rénovation énergétique
- Assurer la QAI grâce à des systèmes adaptés de renouvellement d'air et par l'utilisation de matières biosourcées
- Impliquer la Région, propriétaires de nombreux bâtiments (Bureaux, Lycées, Centre de formation...)
- Accompagner et former les professionnels du bâtiment